

VMP European Volunteering Measurement Project

Note du Conseil supérieur des volontaires

1. Constatations

- Durant la EYV2011, un manque important, tant en termes de qualité qu'en termes de quantité, est de nouveau apparu en ce qui concerne la recherche sur le volontariat dans les pays membres de l'UE;
- Le volontariat a un impact économique, comme l'ont déjà montré des études de la Johns Hopkins University (USA):
 - Le volontariat contribue au PIB d'un pays.
 - Le volontariat a une fonction économique
 - Accessibilité financière des services (cf. notamment la socialisation des soins)
 - Développement de compétences en mesure d'accroître la disponibilité pour le marché de l'emploi
 - Absorption de la réserve de travail (cf. l'impact de la crise économique sur le volontariat dans plusieurs pays membres de l'UE)
 - Correction des mécanismes du 'marché libre'
- L'impact précis du volontariat reste néanmoins quelque peu indéfini et imprécis.
- On déplore un grand manque en termes de matériau de recherche:
 - Ce qui existe n'a pas toujours été collecté au moyen d'instruments méthodologiques semblables ou comparables.
 - Les données chiffrées sont difficiles à comparer, car on ne mesure pas toujours la même chose (p.ex. différences dans les définitions du volontariat)
 - Avec pour conséquence que la politique en matière de volontariat n'est pas fondée sur des données incontestables.

La mesure du volontariat présente donc comme grand avantage qu'elle peut démontrer la valeur ajoutée du volontariat, de même que le besoin de soutien durable pour le volontariat.

2. Défis

- En période d'économies, il n'est pas aisé de convaincre les pouvoirs publics d'investir dans la recherche. La mise en œuvre du 'Manuel OIT' dans les statistiques nationales (et au sein d'Eurostat) demande un investissement, car les questionnaires (disponibles) doivent être étoffés, mais le traitement, etc. ont également un coût.
- Le volontariat est non seulement chez nous, mais aussi au niveau européen, un thème pertinent pour tous les secteurs, qui appartient à la fois à tout le monde et à personne.
- Tout le monde n'est pas convaincu qu'il est nécessaire de mesurer le volontariat; les réticences sont nombreuses, même au sein du secteur et sur le terrain. Certains pensent que la définition de la valeur économique du volontariat implique que le volontariat doit être économiquement pertinent, utile.
- Pour notre contexte belge spécifique, l'EVMP présente encore un défi supplémentaire, car il faut mesurer le volontariat 'direct' et le volontariat 'indirect', alors que notre contexte est principalement axé sur le volontariat 'indirect' ou, en d'autres termes, le volontariat dans un cadre plus ou moins organisé.
- Défis spécifiques à notre fonctionnement:
 - Risque d'instrumentalisation du volontariat' (cf. Hongrie)

- Une certaine pression sur la définition du volontariat telle que nous l'utilisons en Belgique?
- Conséquences des résultats possibles (cf. Pologne, Hongrie)

3. Opportunités

- Le 'Manuel OIT' qui contient une extension des questionnaires pour mesurer le volontariat a été avalisé formellement en 2011. Dès lors, l'instrument pour commencer à mesurer est disponible.
- Il y a peut-être un intérêt (des contacts ont été établis avec le SPF Economie) pour l'EVMP en Belgique, évidemment à condition que
 - le terrain marque son soutien
 - les moyens nécessaires soient trouvés.
- La Belgique applique déjà dans ses statistiques le 'Compte satellite' (cf. publications antérieures de la Fondation Roi Baudouin qui identifiait la valeur ajoutée du secteur non marchand)
- Le lancement de l'EVMP en Belgique peut impliquer la collecte systématique de données chiffrées, ce qui permettrait la comparaison dans le temps et dans l'espace (avec d'autres pays de l'UE).
- Plusieurs pays effectuent déjà ces mesures, de sorte que l'expertise peut être partagée dans tous les cas.
- Grâce à l'application de l'EVMP dans différents États membres de l'UE, il sera plus simple, à terme, de convaincre également Eurostat de son utilité, mais aussi de mettre en place une mesure du volontariat au niveau européen.
- Possibilité de collaboration avec le monde académique.
- Possibilité d'une nouvelle collaboration avec la Fondation Roi Baudouin (qui se montre intéressée sur le principe)
- ...

4. Conclusion du Conseil supérieur des volontaires

Lors de sa réunion plénière en décembre 2012, le Conseil supérieur des volontaires a décidé en son sein d'encourager en Belgique également l'application du manuel de l'OIT (Organisation Internationale du Travail) dans les statistiques afin de pouvoir mieux appréhender et mesurer le volontariat dans notre pays.

Le Conseil supérieur des volontaires considère qu'il va devoir assumer un rôle de premier plan dans l'ébauche, la préparation et le suivi du processus qui doit donner lieu aux travaux (contacts avec les services pour les statistiques et autres personnes concernées), de manière à ce que les résultats soient en tout état de cause utilisés et interprétés d'une manière qui soit favorable aux volontaires. En outre, le Conseil veillera notamment à ce que les chiffres soient utilisés correctement :

- Dans ce cadre, il faudra prêter attention au volontariat dans son ensemble: en étant attentif non seulement aux aspects d'accessibilité financière de la prestation de service (socialisation des soins, etc.), mais aussi à l'aspect organisationnel. Le volontariat est gratuit, mais demande un investissement de moyens pour en assurer un soutien convenable et de qualité;
- L'accent principal et la priorité de l'étude doivent aller au volontariat en tant que tel afin de mieux le comprendre, le soutenir, édifier une politique des volontaires et du volontariat ... et ne pas l'utiliser à mauvais escient pour développer d'autres types de politiques (p.ex. en matière d'emploi).

- Il y a lieu de fournir un feed-back suffisant et régulier sur l'état d'avancement, la manière de travailler et les résultats de la recherche, afin de garantir une implication maximale de la société civile et afin que l'information soit utilisable et disponible pour la société civile.
- Il faut éviter que la mesure de la valeur ajoutée économique du volontariat occulte d'autres valeurs ajoutées du volontariat. Le volontariat a une dynamique et un caractère propres. De plus, c'est avant tout un forum où les normes et les valeurs démocratiques et sociales prennent forme.

À partir de 2013, le Conseil supérieur des volontaires inscrira l'avancement des travaux en matière de recherche sur le volontariat en Belgique et l'EVMP à l'agenda européen afin de parvenir à un processus et un résultat constructifs.